

dans une lugubre page de l'histoire judiciaire (1), il restait toujours maître de lui, de sa parole, de ses jugements. Il y apportait en même temps une finesse d'aperçus, une délicatesse de sentiments, une recherche exquise des voies secrètes de la conscience, telles que ne les enseigne pas exclusivement le Code, et telles pourtant qu'on les attend du juge. C'est qu'il ne s'était pas contenté de lire dans les livres, il avait aussi lu dans son âme. De là le charme familier et paisible de son élocution qui captivait plus que de grands effets oratoires. Elle avait le don de clarifier les choses les plus troubles; elle leur donnait une attrayante limpidité.

Cette pensée toujours nette, ce souci de la vérité et de la justice, cet esprit de grand jour qui fuyait les brumeux sophismes et s'en allait droit aux horizons purs, M. Brigueil les mit au service de l'action publique, lorsque lui fut confiée la direction du parquet du Tribunal civil de Lyon, qui précéda pour lui la présidence de ce grand siège. La seule crainte que ce lourd fardeau eût pu inspirer à ses amis, c'est qu'il écrasât sa santé débile; cette crainte, il la ressentait lui-même; mais son énergie la dompta. Si elle le grandit à la hauteur de ses nouveaux devoirs, sa perspicacité, quelle qu'elle fût, était impuissante à lui en révéler le suprême péril.

Depuis plus de sept années, malgré la fatigue d'un labeur sans trêve qui en épuisa d'aussi vaillants, le chef de la seconde compagnie judiciaire de la seconde ville de France suffisait à sa tâche, que dis-je? il la dominait de toute la taille d'un grand magistrat, avec la confiance des justiciables, l'admiration du Barreau, l'estime et le respect universels, quand il fut expulsé brusquement du prétoire, en

---

(1) Discours de rentrée à la Cour de Lyon, 1874.